

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU
BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE
ET DU SPORT SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF » MENTION « SPORT
AUTOMOBILE »**

<p align="center">REFERENTIEL D'ACTIVITES</p> <p align="center"><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL DE COMPETENCE S</p> <p align="center"><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL D'EVALUATION</p> <p align="center"><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A. 212-47-3 du code du sport. Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) UC 3 et UC4A, UC4B et UC4C sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p align="center">MODALITES D'EVALUATION</p>	<p align="center">CRITERES D'EVALUATION</p>
<p align="center">UC 1 - ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE</p>			
<p>Participation au fonctionnement de la structure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil, information et orientation du public au sein de la structure proposant la pratique de sport automobile - Promotion de l'activité sport automobile - Participe à l'organisation des activités de la structure - Conseils pour l'acquisition ou le renouvellement des matériels et de la documentation et autres ressources spécifiques, compte tenu des caractéristiques des publics. 	<p>C1.1- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle.</p> <p>C1.2-Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.</p> <p>C1.3-Contribuer au fonctionnement d'une structure.</p>	<p>Une situation d'évaluation certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique. -d'une soutenance orale suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapte sa communication aux différents publics - Produit des écrits professionnels - Promeut les projets et actions de la structure - Repère les attentes et les besoins des différents publics - Choisit les démarches adaptées en fonction des publics - Garantit l'intégrité physique et morale des publics - Se situe dans la structure - Situe la structure dans les différents types d'environnement - Participe à la vie de la structure.
<p align="center">UC 2 - METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE</p>			
<p>Conception et</p>		<p>Une situation d'évaluation</p>	<p>Le candidat :</p>

<p>réalisation d'un projet d'animation dans le champ du sport automobile.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Contribution dans l'élaboration et l'évolution du projet de la structure proposant la pratique du sport automobile. - Proposition d'activités dans le programme de la structure - Création et réalisation de projet d'animation sportive en sport automobile. - Veille à la prise en compte dans le projet d'animation de la réglementation spécifique 	<p>C2.1-Concevoir un projet d'animation.</p> <p>C2.2-Conduire un projet d'animation.</p> <p>C2.3-Evaluer un projet d'animation.</p>	<p>certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique. -d'une soutenance orale suivie d'un entretien. 	<ul style="list-style-type: none"> - Situe son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli - Définit les objectifs et les modalités d'évaluation - Identifie les moyens nécessaires à la réalisation du projet - Planifie les étapes de réalisation - Anime une équipe dans le cadre du projet - Procède aux régulations nécessaires - Utilise les outils d'évaluation adaptés - Produit un bilan - Identifie des perspectives d'évolution.
---	---	---	---

UC 3 : CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE EN SPORT AUTOMOBILE

<p>Conduite d'actions de découverte, d'apprentissages dans le champ du sport automobile.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adaptation de l'animation sportive aux conditions particulières de son déroulement -Application des principes de l'encadrement des activités automobile - Accompagnement des publics dans la découverte des activités automobile - Adaptation de l'animation sportive en fonction du ressenti ou des émotions exprimés par le public - Participation à l'élaboration d'outils pédagogiques favorisant la découverte du sport 	<p>C3.-Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en sport automobile</p> <p>C3.2-Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en sport automobile</p>	<p>L'épreuve certificative permet d'évaluer distinctement les UC 3 et 4A, 4B ou 4C.</p> <p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une mise en situation professionnelle d'animation de séance. - d'une démonstration technique au volant d'un ou plusieurs véhicules. <p>Auxquelles s'ajoutent pour le candidat qui choisit l'option perfectionnement au pilotage</p> <ul style="list-style-type: none"> - une présentation suivie d'un entretien d'un 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conçoit une animation en prenant en compte les caractéristiques de la structure et des pratiquants concernés. -définit les mises en situations en prenant en compte les caractéristiques et le niveau des publics - conduit une action d'animation à partir d'une observation réelle des pratiquants. - utilise une démarche pédagogique et une communication adaptée au public - conduit la séance en utilisant des moyens pédagogiques adaptés - met en œuvre la progression définie - adapte son action pédagogique aux objectifs de la séance
--	---	---	--

<p>automobile et la prise en compte des éléments incontournables à la sécurité de l'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des publics dans la démarche de prise en compte du développement durable. 	<p>C3.3-Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en sport automobile</p>	<p>montage vidéo présentant une situation vécue en tant que moniteur embarqué</p>	<ul style="list-style-type: none"> - prévoit des outils simples d'évaluation de la séance - évalue la progression des pratiquants à partir de situations d'évaluation organisées - analyse les besoins du ou des pratiquants et - propose des évolutions au regard des évaluations réalisées - évalue son action
---	--	---	---

UC 4 A – MOBILISER LES TECHNIQUES DE L'OPTION PERFECTIONNEMENT AU PILOTAGE POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE

<p>Assure la sécurité des pratiquants et des tiers lors des séances de l'option perfectionnement au pilotage</p> <ul style="list-style-type: none"> -Prise en compte des conditions d'adhérence liées à la météorologiques. - Vérification de l'état des véhicules. - Vérification de la sécurité au niveau de l'aire d'évolution. - Information du public sur les conséquences des comportements à risque. 	<p>C4. A1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option perfectionnement au pilotage</p> <p>C4. A2- Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option perfectionnement au pilotage</p> <p>C4. A3- Garantir des conditions de pratique en sécurité de l'option perfectionnement au pilotage</p>	<p>L'épreuve certificative permet d'évaluer distinctement les UC 3 et 4A.</p> <p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une mise en situation professionnelle d'animation d'une séance de perfectionnement au pilotage - d'une démonstration technique aux commandes d'un véhicule ou plusieurs véhicules. - d'une présentation suivie d'un entretien d'un montage vidéo présentant une situation vécue en tant que moniteur embarqué. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aménage sa séance d'animation en perfectionnement au pilotage en assurant la sécurité des pratiquants et tiers - mobilise les connaissances et les techniques des activités automobiles pour fixer les objectifs de la séance - adapte et fait évoluer techniquement une séance de perfectionnement au pilotage en fonction du public - réalise en sécurité des démonstrations techniques en perfectionnement au pilotage - maîtrise et fait appliquer par les usagers les règles de pratique en sécurité du perfectionnement au pilotage - connaît et applique les règles, les codes et règlements de l'option perfectionnement au pilotage - s'assure que les dispositifs de sécurité
--	---	---	--

			<p>sont bien utilisés (casque, ceinture, harnais...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - vérifie la conformité du matériel et du site - sécurise la zone aménagée et assure la sécurité des pratiquants et des tiers -aménage le site au regard des conditions météorologiques - démontre une expertise technique dans le champ de l'action - évalue et justifie son action pour développer son niveau d'expertise technique - applique et respecte les règles spécifiques et les lois en vigueur notamment en termes de respect de l'environnement. - sensibilise aux bonnes pratiques et aux conduites à risques
--	--	--	--

UC 4 B – MOBILISER LES TECHNIQUES DE L'OPTION KARTING POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE

<p>Assure la sécurité des pratiquants et des tiers lors des séances de l'option karting</p> <p>-Prise en compte des conditions d'adhérence liées à la météorologiques.</p> <p>- Vérification de l'état des véhicules.</p> <p>- Vérification de la</p>	<p>C4. B1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option karting</p> <p>C4. B2- Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option karting</p>	<p>L'épreuve certificative permet d'évaluer distinctement les UC 3 et 4B.</p> <p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une mise en situation professionnelle d'animation d'une séance en karting. - d'une démonstration technique aux commandes d'un ou plusieurs karts. 	<p>- Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aménage sa séance d'animation au karting en assurant la sécurité des pratiquants et tiers - mobilise les connaissances et les techniques des activités de karting pour fixer les objectifs de la séance. - adapte et fait évoluer techniquement une séance de karting en fonction du public. - réalise en sécurité des démonstrations techniques en karting - maîtrise et fait appliquer par les usagers les règles de pratique du karting en sécurité.
---	---	---	--

<p>sécurité au niveau de l'aire d'évolution.</p> <p>- Information du public sur les conséquences des comportements à risque.</p>	<p>C4. B3- Garantir des conditions de pratique en sécurité de l'option karting</p>	<p>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - connaît et applique les règles, les codes et règlements du karting - s'assure que les dispositifs de sécurité sont bien utilisés (casque, ceinture, harnais...) - vérifie la conformité du matériel et du site - sécurise la zone aménagée et assure la sécurité des pratiquants et des tiers -aménage le site au regard des conditions météorologiques - démontre une expertise technique dans le champ de l'action - évalue et justifie son action pour développer son niveau d'expertise technique - applique et respecte les règles spécifiques et les lois en vigueur notamment en termes de respect de l'environnement. - sensibilise aux bonnes pratiques et aux conduites à risques
--	--	----------	---

UC 4 C – MOBILISER LES TECHNIQUES DE L'OPTION TOUT TERRAIN POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE

<p>Assure la sécurité des pratiquants et des tiers lors des séances de l'option tout terrain</p> <p>-Prise en compte des conditions d'adhérence liées à la météo.</p> <p>- Vérification de l'état des véhicules.</p>	<p>C4.1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option tout-terrain</p> <p>C4.2- Maîtriser et</p>	<p>L'épreuve certificative permet d'évaluer distinctement les UC 3 et 4B.</p> <p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une mise en situation professionnelle d'animation d'une séance en tout terrain. - d'une démonstration technique 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aménage sa séance d'animation en tout terrain en assurant la sécurité des pratiquants et tiers - mobilise les connaissances et les techniques des activités du tout terrain pour fixer les objectifs de la séance. - adapte et fait évoluer techniquement une séance en véhicule tout terrain en fonction du public.
---	---	---	---

<p>- Vérification de la sécurité au niveau de l'aire d'évolution.</p> <p>- Information du public sur les conséquences des comportements à risque.</p>	<p>faire appliquer les règlements de l'option tout-terrain</p> <p>C4.3- Garantir des conditions de pratique en sécurité de l'option tout-terrain</p>	<p>commandes d'un véhicule ou plusieurs véhicules tout terrain.</p>	<p>- réalise en sécurité des démonstrations techniques en en véhicule tout terrain</p> <p>- maîtrise et fait appliquer par les usagers les règles de pratique du tout terrain en sécurité.</p> <p>- connaît et applique les règles, les codes et règlements du tout terrain</p> <p>- s'assure que les dispositifs de sécurité sont bien utilisés (casque, ceinture, harnais...)</p> <p>- vérifie la conformité du matériel et du site</p> <p>- sécurise la zone aménagée et assure la sécurité des pratiquants et des tiers</p> <p>-aménage le site au regard des conditions météorologiques</p> <p>- démontre une expertise technique dans le champ de l'action</p> <p>- évalue et justifie son action pour développer son niveau d'expertise technique</p> <p>- applique et respecte les règles spécifiques et les lois en vigueur notamment en termes de respect de l'environnement.</p> <p>- sensibilise aux bonnes pratiques et aux conduites à risques</p>
---	--	---	--